



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Sixième session

13-15 avril 2021

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION.....	1-2
II. APPUI APPORTÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES	3-23
III. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER	24

I. INTRODUCTION

1. À sa dix-septième session ordinaire, en février 2019, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) s'est penchée sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (le Plan d'action mondial¹). La Commission a demandé à la FAO de continuer à coordonner et à faciliter la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales concernées². Elle a par ailleurs encouragé la FAO à continuer à mobiliser des ressources extrabudgétaires pour aider les pays en développement dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

2. Le présent document résume les activités menées par la FAO en collaboration avec ses partenaires à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, à l'intention du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail), qui aura à charge de les examiner.

II. APPUI APPORTÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial

3. À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a pris note du *Premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (Premier rapport sur la mise en œuvre)³, fondé sur les rapports d'activité communiqués par 44 pays⁴. Parmi les organisations internationales concernées, seule Bioersity International a fourni un rapport sur sa contribution à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, notamment les activités de trois réseaux régionaux (le Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique [APFORGEN], le Réseau latino-américain de ressources génétiques forestières [LAFORGEN] et le Programme pour les ressources génétiques forestières de l'Afrique subsaharienne [SAFORGEN]). Le Programme européen pour les ressources génétiques forestières (EUFORGEN), hébergé par l'Institut forestier européen, a également soumis son rapport d'activité.

4. La Commission a invité les pays à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial et les a encouragés à donner suite aux conclusions du Premier rapport sur la mise en œuvre⁵. Elle a en outre encouragé tous les membres à désigner un point focal national chargé des ressources génétiques forestières et à établir des rapports sur les efforts menés pour mettre en œuvre le Plan d'action mondial.

5. Un deuxième rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial sera présenté à la Commission, à sa dix-neuvième session ordinaire, en 2023. Il sera établi sur la base des rapports nationaux qui sont actuellement en cours d'achèvement en vue du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières mondiales* (Deuxième rapport). Le document intitulé *État d'avancement de l'élaboration du deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde* (CGRFA/WG-FGR-6/21/3) fournit des informations détaillées sur les progrès

¹ <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/3dbe2d37-a7ec-46d9-bcaf-8366f7abd033>.

² CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 76.

³ CGRFA-17/19/10.2/Inf.1 (en anglais uniquement).

Allemagne, Arménie, Australie, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liban, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Niger, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchèque, Thaïlande, Turquie et Vanuatu.

⁵ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 74.

accomplis dans la préparation de la deuxième évaluation mondiale. Le document *Mise au point d'un nouveau système d'information mondial sur les ressources génétiques forestières (CGRFA/WG-FGR-6/21/4)* donne de plus amples informations sur les activités qui sont actuellement menées en vue de créer un nouvel outil permettant de suivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières

6. À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a approuvé le *Projet révisé de Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières*⁶ et a noté qu'il était important que les pays disposent d'une stratégie nationale ou infranationale concernant les ressources génétiques forestières pour faire face au changement climatique. La version définitive des Directives volontaires est en cours de mise au point avec la mise à jour des exemples d'approches, sur la base des rapports nationaux reçus par la FAO en vue de la préparation du Deuxième rapport.

Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial

7. À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a adopté la *Stratégie de financement actualisée pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (la Stratégie de financement)⁷. Elle a encouragé les pays à intégrer activement les ressources génétiques forestières aux mesures de plus grande ampleur et plus globales consacrées à la gestion durable des forêts, y compris les stratégies d'agroforesterie et les stratégies forestières, ainsi qu'aux mesures relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets dans le domaine des forêts⁸. Elle a également encouragé les pays à déterminer les besoins en ce qui concerne les mesures spécifiques et stratégiques consacrées aux ressources génétiques forestières. La Commission a également encouragé les donateurs à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial et la Stratégie de financement⁹.

8. Conformément à la Stratégie de financement, la FAO a aidé de nombreux pays à mettre en place des projets nationaux de grande envergure visant à améliorer la gestion durable des forêts, notamment la restauration des forêts et des paysages. Ces projets doivent également contribuer, de manière directe ou indirecte, à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Le financement de projets nationaux d'une telle envergure a été essentiellement assuré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (FVC).

9. Le portefeuille de projets de la FAO financés par le FEM, qui sont axés sur les forêts et les arbres, a considérablement augmenté¹⁰. Il comprend le Programme d'impact sur la gestion durable des forêts – volet gestion durable des zones arides lancé par le FEM en 2019 à l'appui des efforts entrepris pour éviter, réduire et inverser les processus de déforestation, de dégradation et de désertification dans 11 pays d'Afrique et d'Asie (Angola, Botswana, Burkina Faso, Kazakhstan, Kenya, Malawi, Mongolie, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe). Le Programme d'impact est dirigé par la FAO, en partenariat avec la Banque mondiale, l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Fonds mondial pour la nature (WWF). Le FEM finance ce programme à hauteur de 104 millions d'USD. La plupart des pays partenaires prévoient de renforcer leurs systèmes nationaux d'approvisionnement en semences d'arbres, dans le cadre de projets nationaux. En outre, la FAO soutient actuellement plusieurs autres pays¹¹ dans la mise en œuvre de projets financés par le

⁶ CGRFA-17/19/10.2/Inf.3.

⁷ CGRFA-17/19/Rapport, annexe D.

⁸ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 75.

⁹ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 76.

¹⁰ Des informations plus détaillées concernant les projets du FEM dirigés par la FAO sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/gef/fr/>.

¹¹ Évaluation des ressources forestières et suivi pour le renforcement des politiques et du cadre de connaissances sur les forêts en Azerbaïdjan (2017-2021); Restauration des forêts et des paysages au service de la résilience des

FEM, dont l'objectif est d'améliorer la gestion forestière durable ou la restauration des forêts et des paysages.

10. Le portefeuille de projets de la FAO financés par le FVC s'est également étoffé rapidement et comprend à présent des projets actuellement en cours et des propositions de projets qui ont été approuvées dans 11 pays (Argentine, Arménie, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Guatemala, Kirghizistan, Népal, Paraguay et Soudan)¹², avec un accent particulier sur les forêts et les arbres. Les projets financés par le FVC sont consacrés à la lutte contre la déforestation et à l'atténuation du changement climatique grâce à la plantation d'arbres et à une meilleure gestion des forêts existantes. Ils comprennent souvent d'autres activités en lien avec les forêts qui permettent d'améliorer les moyens d'existence des populations locales et de préserver la biodiversité.

11. D'autres projets et programmes de la FAO ont également continué à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Dans le cadre de l'initiative «Action contre la désertification»¹³, la FAO et ses partenaires s'emploient à renforcer les systèmes d'approvisionnement en semences d'arbres dans le cadre des efforts entrepris pour restaurer les forêts et les arbres au Burkina Faso, en Éthiopie, aux Fidji, en Gambie, à Haïti, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Sénégal et au Soudan. En outre, le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages¹⁴ a élargi ses activités et appuie actuellement des initiatives de restauration à grande échelle, avec la participation de différents donateurs et partenaires issus de 18 pays¹⁵. Ces projets ont pour objet de chercher de nouvelles façons d'améliorer la gestion des ressources génétiques forestières et de favoriser la régénération de forêts génétiquement riches.

12. À l'échelle mondiale, la FAO a mobilisé des ressources extrabudgétaires (1 million d'USD environ) pour lancer, en 2020, deux projets consacrés aux ressources génétiques forestières. Ces projets, tous deux financés par le Gouvernement allemand, serviront à la préparation du Deuxième rapport et l'élaboration d'un nouveau système mondial d'information concernant ces ressources. Ils contribuent directement à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en particulier son premier domaine prioritaire (amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des informations sur les ressources génétiques forestières).

Collaboration et réseaux régionaux

13. À sa dix-septième session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de continuer à coordonner la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales pertinentes¹⁶. La FAO a donc poursuivi sa collaboration avec les réseaux régionaux et prévoit également de consolider le rôle

paysages et des moyens d'existence en République centrafricaine (2018-2022); Gestion durable des forêts à l'appui de la résilience des forêts face au changement climatique en Chine (2016-2022); Gestion durable des paysages de production ligneuse au service de la conservation de la biodiversité à Haïti (2019-2023); Rémunération des services des écosystèmes pour la conservation des forêts et des moyens d'existence durables au Mozambique (2017-2022); Inverser les processus de déforestation et de dégradation dans les forêts de *Pinus gerardiana* à haute valeur de conservation au Pakistan (2018-2021); Améliorer la biodiversité, les flux écosystémiques et les stocks de carbone au moyen de la gestion durable des forêts et de la remise en état des terres forestières dégradées aux Philippines (2018-2022); Restauration des paysages au service des fonctions écosystémiques et de l'atténuation du changement climatique en République de Sao Tomé-et-Principe (2018-2023); Promouvoir la gestion durable des forêts et améliorer les moyens d'existence au moyen de la planification intégrée de l'utilisation des terres et de la restauration du paysage forestier à Sri Lanka (2018-2022); Gestion durable des forêts dans les zones de montagne et les vallées en Ouzbékistan (2018-2023).

¹² Des informations plus détaillées concernant les projets du FVC dirigés par la FAO sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/climate-change/international-finance/green-climate-fund/fr/>.

¹³ <http://www.fao.org/in-action/action-against-desertification/fr/>.

¹⁴ <http://www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-mechanism/fr/>.

¹⁵ Burkina Faso, Cambodge, Fidji, Guatemala, Guinée, Kenya, Liban, Maroc, Niger, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Vanuatu.

¹⁶ CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 76.

de ces réseaux dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial, sous réserve de la disponibilité des ressources financières.

14. En mars 2019, la FAO a organisé un webinaire visant à donner des informations au Comité directeur d'EUFORGEN sur les conclusions du Premier rapport sur la mise en œuvre et sur le processus d'élaboration du Deuxième rapport. En avril 2019, le Comité directeur a établi la version finale des objectifs stratégiques et du plan de mise en œuvre de la phase IV d'EUFORGEN (2020-2024), y compris des contributions à la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

15. En avril 2019, *Bioversity International* et la FAO ont organisé un atelier régional à Kumasi (Ghana) à l'intention des coordonnateurs nationaux du Programme pour les ressources génétiques forestières de l'Afrique subsaharienne (SAFORGEN). L'atelier était consacré à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie régionale élaborée par le réseau, en 2016, sur la base du Plan d'action mondial. L'atelier a été organisé avec la collaboration de l'Institut de recherche forestière du Ghana. Y ont participé des experts nationaux issus de 20 pays¹⁷ ainsi que des représentants de Botanic Gardens Conservation International, de l'Union internationale pour la conservation de la nature et du Centre mondial d'agroforesterie. Les participants à l'atelier ont également débattu des conclusions du Premier rapport sur la mise en œuvre.

16. En juin 2019, Le Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique a présenté des informations actualisées sur la mise en œuvre de sa stratégie régionale fondée sur le Plan d'action mondial, à la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique de la FAO, à sa vingt-huitième session, qui s'est tenue à Incheon (République de Corée).

Sensibilisation et mise en commun des informations

17. Dans la *Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*¹⁸, qu'elle a approuvée à sa quinzième session ordinaire (2015), la Commission a encouragé la FAO à communiquer des informations sur la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières. La FAO a ainsi poursuivi les efforts menés en collaboration avec ses partenaires en vue de sensibiliser la communauté internationale au Plan d'action mondial et à l'importance des ressources génétiques forestières.

18. En 2019 et en 2020, la FAO a organisé des séances d'information à l'intention de ses commissions régionales des forêts pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, le Proche-Orient et l'Amérique du Nord, en vue de présenter les conclusions de la dix-septième session ordinaire de la Commission en rapport avec les forêts. La FAO a également organisé une séance d'information similaire à l'intention de la Commission des forêts de la FAO, à sa vingt-cinquième session, en octobre 2020. Le Comité a mis l'accent sur l'importance que revêtaient la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation¹⁹.

19. En octobre 2019, la FAO a présenté une mise à jour sur le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et la préparation du Deuxième rapport lors la Réunion annuelle du Système de l'OCDE pour les semences et les plants forestiers, qui s'est tenue à Vienne (Autriche). En décembre 2019, la FAO a lancé un nouveau site web consacré aux ressources génétiques forestières²⁰.

¹⁷ Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République Unie de Tanzanie, Sénégal et Togo.

¹⁸ CGRFA-15/15/Rapport, Annexe E.

¹⁹ COFO/2020/REP, paragraphe 16.

²⁰ <http://www.fao.org/forest-genetic-resources/fr/>.

20. En 2020, la Journée internationale des forêts a été célébrée le 21 mars, sur le thème «Forêts et biodiversité»²¹; l'accent a été mis notamment sur l'importance de la diversité génétique forestière.
21. Le rapport sur *La Situation des forêts du monde 2020*, publié par la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), met l'accent sur les forêts, la biodiversité et l'activité humaine²². Il récapitule les conclusions de *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* et du Premier rapport sur la mise en œuvre et comprend des études de cas portant sur les ressources génétiques forestières.
22. En 2020, la FAO a également produit plusieurs autres publications visant à faire mieux connaître la gestion des ressources génétiques forestières, notamment deux études thématiques, l'une portant sur les indicateurs de la diversité génétique des arbres²³, et l'autre sur la diversité génétique des arbres et les moyens d'existence des communautés rurales en zone tropicale²⁴. La FAO a par ailleurs préparé un document présentant un aperçu de la situation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et les difficultés liées à la gestion de ces ressources. Ce document sera publié dans la première édition de la revue *Genetic Resources* récemment créée²⁵.
23. Dans le cadre de l'initiative «Action contre la désertification», un manuel a été élaboré sur la restauration à grande échelle, avec des orientations pratiques en ce qui concerne la collecte, la manipulation et l'entreposage des semences d'arbres²⁶. Faisant fond sur les activités du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, un numéro d'*Unasylva*, la revue de la FAO sur la foresterie et les industries forestières de la FAO, a été consacré à la restauration des forêts et du paysage²⁷ et contient un article sur les priorités, les défis à relever et les opportunités à saisir en matière d'approvisionnement en matériel génétique provenant des arbres. En 2020, le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages a également organisé plusieurs webinaires sur les ressources génétiques forestières, en collaboration avec *Bioversity International*.

III. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER

24. Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note des activités mentionnées. Le Groupe de travail souhaitera peut-être également recommander que la Commission:
- i. invite les pays à déployer davantage d'efforts pour mettre en œuvre le Plan d'action mondial;
 - ii. encourage les pays à continuer à intégrer les ressources génétiques forestières dans les mesures de plus grande ampleur et plus globales consacrées à la gestion durable des forêts et aux mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets faisant appel aux forêts et à cerner les besoins en ce qui concerne les mesures spécifiques et stratégiques consacrées aux ressources génétiques forestières;
 - iii. demande à la FAO de continuer à coordonner et à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales concernées;
 - iv. demande à la FAO de poursuivre ses efforts visant à sensibiliser la communauté internationale au Plan d'action mondial et à l'importance des ressources génétiques forestières;

²¹ <http://www.fao.org/international-day-of-forests/annees-precedentes/2020-biodiversite/fr/>.

²² <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/ca8642fr>.

²³ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb2492en> (en anglais).

²⁴ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/cb2488en> (en anglais).

²⁵ <https://www.genresj.org/index.php/grj/article/view/genresj.2020.1.4-16>.

²⁶ <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca6932fr/>.

²⁷ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/CB1600EN>.

-
- v. encourage les donateurs à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial et sa stratégie de financement.